

La Ville renforce ses équipes de secouristes

Charleroi Une centaine d'agents
et puéricultrices vont être formés
aux gestes qui sauvent.

Recruter de nouveaux volontaires parmi les agents pour les former au secourisme : la Ville de Charleroi a prévu d'augmenter le nombre de sauveteurs au sein de son personnel. Dans une réponse écrite à la question du conseiller PS Maxime Felon, l'échevin de la Santé Mohamed Fekrioui (CDH) vient d'indiquer qu'un marché public de services avait été passé pour renforcer ces compétences.

Dans les crèches
communales, il a été décidé
de former toutes
les puéricultrices.
Un marché de 30 000 euros
a été établi, il sera mis
en œuvre durant
le second semestre.

Actuellement, 167 travailleurs ont leur brevet, et participent chaque année à un recyclage d'une demi-journée, incluant un écolage à l'utilisation des DAE, les défibrillateurs cardiaques. Ces agents sont répartis dans toutes les directions de l'administration, et de ce fait dans de nombreux lieux publics. Dans les crèches communales, il a été décidé de former toutes les puéricultrices. Un marché de 30 000 euros a été établi, il sera mis en œuvre durant le second semestre. La Ville a également programmé la formation d'une soixantaine d'autres agents, afin de les préparer à faire face à tous types d'urgences.

Acquérir de nouveaux appareils

Le service interne pour la prévention et la protection au travail va également être sollicité en vue de l'extension du nombre de bâtiments communaux équipés de DAE. Actuellement, seules les infrastructures sportives en disposent, conformément à la législation. L'objectif est d'analyser les risques potentiels et d'acquérir de nouveaux appareils : ils pourraient être installés dans des guichets citoyens, des écoles, des salles de fêtes, des bibliothèques, des musées...

En cas d'arrêt du cœur, le massage cardiaque est indispensable et vital, c'est le geste qui sauve. Le défibrillateur ne s'y substitue pas mais peut venir en appoint, pour délivrer un choc électrique : vu les mesures de rationalisation du patrimoine immobilier, il sera aisé d'identifier les infrastructures à équiper en priorité, selon l'échevin Fekrioui.